De la tromperie à l'erreur, sémantique du « faux » au Moyen Âge*

Dans le volume LII du *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, notre collègue Norris J. Lacy fait ainsi (p. 253) l'analyse d'un de ses propres articles (Lacy, Norris J., « Where the Truth Lies : Fact and Belief in Béroul's *Tristan* ». *Romance Philology*, 52 : 2 (1999), 1-10) :

> Un problème majeur dans le *Tristan* de Béroul est l'apparente contradiction entre les actions des protagonistes et le regard approbateur que jette sur eux le narrateur, spécialement quand ils insistent sur le fait que leurs protestations d'innocence reflètent la vérité. Il se peut que nous aide à comprendre le texte la constatation que Béroul ne fait pas adéquation entre fait et vérité et que cette dernière est de nature performative plutôt que morale[1].

Sur le premier point, j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mon opinion à plusieurs reprises : si les deux amants clament leur innocence, c'est qu'ils disent la vérité, si paradoxale soit-elle[2]. Sur le second, je trouve la formule de l'auteur excellente, mais s'applique-t-elle spécifiquement à Béroul ? Dans le cas contraire, cela en annu-

* La première partie de cet article a été publiée dans la *Revue des Langues Romanes* (2002/1, p. 157-162) sous le titre « Sur le sens du mot *faux* à l'époque de Béroul ».

1 — « A major problem in Béroul's *Tristan* is the apparent contradiction between the protagonists'actions and the narrator approbatory view of them, especially when they insist that their avowals of innocence are the truth. We may be assisted in our understanding of the text by acknowledging that Béroul does not equate fact and truth and that the latter is a performative rather than a moral category (N.J.L.) ».

2 — En particulier dans l'article « Sur la signification du *Tristan* de Béroul », paru dans le *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, vol. XLI (1989), p. 288-293, et reproduit (avec une importante addition à la note 6) aux pages 247-254 de *Tristan et Iseut. Genèse d'un mythe littéraire*, Paris, Champion, 1996.

lerait la valeur probante pour l'interprétation de la signification de l'œuvre.

Reportons-nous donc au texte de l'article en question. Après avoir noté chez Béroul trente-cinq occurrences de mots de la famille de « vrai » et vingt de celle de « mentir » (ce qui, à notre avis, dessine très exactement le thème de l'œuvre, celui du « mentir vrai » !), l'auteur poursuit en ces termes :

> Révélateur, le vocabulaire l'est également d'une autre façon : bien que le texte insiste fréquemment sur la vérité des déclarations des personnages, (les mots) *faux, fausse, fausseté* ne se rencontrent *jamais* chez Béroul. Bien qu'au premier abord cela puisse paraître surprenant, c'est à coup sûr ce à quoi l'on doit s'attendre si la vérité est systématiquement présentée dans le roman non comme l'opposé de la fausseté, mais, au lieu de cela, comme l'opposé des mensonges, comme les définit le texte (p. 7)[3].

En mettant provisoirement de côté les mots « dans le roman », j'adhère encore une fois à cette conclusion. Toutefois, les prémisses ne sont pas tout à fait exactes. Si l'on consulte en effet le *Concordancier complet des formes graphiques occurrentes* du *Roman de Tristan de Béroul*[4], on constate que *fause* apparaît au vers 4145 (de l'édition Ewert) dans la bouche du roi Arthur, lorsque celui-ci fait la leçon au roi Marc : « Ne doiz croire parole fause », lui dit-il en parlant des « félons »[5]. Le « faux » est donc bien de leur côté. Nous

3 — « Vocabulary is revealing in other ways as well : although the text insists frequently on the truth of the characters'statements, « false » and « falsity » (*faux, fausse, fausseté*) *never* occur in Béroul. Although that may initially be surprising, it is surely to be expected if truth in the romance is systematically presented, not as the opposite of falsity, but instead as the opposite of lies, as the text defines them ».

4 — G. Andrieu, J. Piolle et M. Plouzeau, Laboratoire de Traitement Automatique des Textes, Université de Provence (Aix-Marseille 1) 29 Avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence, 1974.

5 — Du moins dans l'édition d'Ewert, *The Romance of Tristan by Beroul*, vol. 1, Basil Blackwell, Oxford, 1967. Ewert adopte ici, comme la plupart du temps, les corrections de Muret, ce qui est contesté par Jean Batany dans son article « Le manuscrit de Béroul : un texte difficile et un univers mental qui nous dérange », *La légende de Tristan au Moyen Âge*, Actes du colloque d'Amiens de janvier 1982 publiés par D. Buschinger, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1982, p. 35-48. Article reproduit par reprographie dans le recueil *Approches langagières de la société médiévale*, Jean Batany, Éditions Paradigme, Caen, 1992, p. 47-61. Jean Batany propose de conserver le texte du manuscrit : « Ne doit trover parole faus(s)e, Trop te feroit amere saus(s)e Qui parlement te fist joster ! » qu'il traduit par « Il ne faut pas qu'il puisse dire que tu t'es rétracté, car il te feroit goûter alors une sauce bien amère, celui qui t'a fait organiser cette rencontre ! » (p. 46 de l'article et 58 du volume). Ce qui me paraît une interprétation du texte bien compliquée et assez gratuite. Jean-Charles Payen adopte un moyen terme : « Ne dois trover parole fause ! » qu'il traduit par : « tu ne sais pas voir le mensonge ! » (*Tristan et Yseut*, Classiques Garnier, Paris, Bordas, 1989, p. 131). Quant à Philippe Walter, il suit le texte d'Ewert et traduit : « Vous ne devez pas vous fier à des mensonges » (*Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise* [...] par Daniel Lacroix et Philippe Walter, Paris, Lettres gothiques, Librairie Générale Française, 1989, p. 215).

sommes là en plein dans la problématique du sens du mot, telle que l'expose le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* en 9 volumes de Paul Robert :

> Mot qui, par rapport à *vrai* et *réel,* marque tantôt opposition (sens 1er), tantôt contrefaçon (sens 2e, 3e et 4e), tantôt écart ou déraillement (sens 5e) :
>
> 1er Qui n'est pas vrai, qui est contraire à la vérité (pensable, constatable). [...].
>
> 2e Qui n'est pas vraiment, réellement, ce qu'il paraît être, ce qu'on le nomme, ce qu'il veut paraître. [...].
>
> 3e Qui n'est pas naturel à quelqu'un, qui ne lui appartient pas réellement. [...].
>
> 4e Qui est à tort ce qu'il est. [...].
>
> 5e Qui n'est pas comme il doit être, marquant un écart d'ordre physique, ou intellectuel ou esthétique. [...].

Or, il se pourrait fort que, dans ce cas comme dans bien d'autres, le premier sens, dans l'ordre logique qui est celui des dictionnaires ne soit pas le sens premier, chronologiquement parlant. Le premier sens du point de vue logique a pu n'apparaître que tardivement dans la conscience et dans la langue, qui en est le reflet.

En effet, l'adjectif verbal *falsus* qui est à l'origine du mot et qui est le participe passé passif du verbe *fallere,* « tromper », a en latin, à côté du sens passif de « faux, falsifié, controuvé », le sens actif de « trompeur, imposteur, menteur ». Le grammairien Servius, au IVe siècle, pose même l'équivalence *falsum* = *fallacem,* c'est-à-dire « trompeur » (d'où « fallacieux »), dans son commentaire des *Géorgiques* de Virgile (livre I, v. 463)[6]. Ce sens est bien sensible dans *La Chanson de Roland,* laisse 22, v. 307, où l'épithète s'applique au mot « jugement » : « Sur mei avez turnét fals jugement » déclare Ganelon à Roland, que Ian Short traduit par « Vous avez fait porter sur moi un choix injuste »[7]. Ce choix n'est pas celui de Charlemagne, qui ne l'a pas encore approuvé ; c'est celui de Roland, approuvé par les Français, laisse 20, v. 277-279 : « Et Roland dit : 'Ce sera Ganelon, mon beau-père'. Les Français disent : 'Il peut bien le faire. Le refuser, c'est envoyer quelqu'un de moins avisé' ». Sans lèse-majesté, ce « jugement » peut donc être qualifié par Ganelon de « trompeur », sens actif de « faux », comme dans « faux-semblant », apparence trompeuse, attesté dès 1176[8].

6 — *Dictionnaire illustré latin-français* de Félix Gaffiot, Paris, Hachette, 1934.

7 — *La Chanson de Roland.* Édition critique et traduction de Ian Short. Paris, Lettres Gothiques. Librairie Générale Française, 1990.

8 — *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Rédaction dirigée par* A. Rey et J. Rey-Debove. Nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour pour 1987. Paris, Dictionnaires *Le Robert,* 1986.

Précisément, pour appréhender le sens du mot chez Béroul, essayons d'approcher au plus près de l'époque et du « genre » du *Tristan* en prenant un exemple qui lui soit contemporain et qui présente une solution différente d'une situation analogue. Il s'agit d'un épisode crucial d'*Eracle*, roman de Gautier d'Arras composé entre 1176 et 1184[9]. L'argument en est le suivant : au cours d'une absence de l'empereur Loïs, sa femme, Athenaïs, se donne par « fine amor » à l'un de ses sujets, Paridès. Au retour de son mari, elle le lui avoue sans hésiter et, pour sauver son amant, cherche à détourner sur elle la colère de l'époux :

4986 Faites moi ardoir ou ocire ;
Se li vengance puet soufire,
Que je seule muire por nos. [...]

4923 Faites moi ardoir u noiier
U ensus de vos envoiier ;
Car puis que *fausse* est li monoie
A gieter fait li coins en voie.

La « fausse monnaie », métaphore de la femme infidèle, renvoie exactement à une « contrefaçon » et plus précisément au sens 2e de Robert.

De son côté, le jeune homme fait face avec dignité au châtiment qui le menace :

4992 Ne quit pas que cil muire a honte
Qui muert por fine amor *veraie*.

« Vrai » est ici synonyme de « sincère », « véritable » (« authentique »). Il s'oppose donc au sens 2e de « faux » : « qui n'est pas réellement ce qu'il paraît être ».

L'empereur se retourne alors vers l'épouse coupable :

4997 Or me di, feme *fausse* et vaine
Qui tant avoies en demaine,
Con osas tu cestui atraire ?

Fausse renvoie, rétroactivement, encore au sens 2e, c'est-à-dire exactement au qualificatif de « *fausse* monnaie », à laquelle s'assimilait elle-même l'épouse infidèle.

9 — *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Âge.* Paris, Fayard, La Pochothèque, 1992. Nous citons le passage d'après la *Chrestomathie de la littérature en ancien français* d'Albert Henry, tome I, Textes, éditions A. Francke S.A., Berne, deuxième édition revue, 1960, p. 133-134, qui utilise l'édition d'E. Loseth *Œuvres de Gautier d'Arras* [...], Paris, 1890 (*Bibliothèque française du Moyen Age* 6-7).

Elle répond d'ailleurs :

5005 Saciés que finement l'amai
Quant vos por siue amor *faussai.*

Le verbe *fausser* a ici exactement le sens de « tromper » en français moderne : « Quand, par amour pour lui, je vous trompai ».

Réponse du mari trompé :

5019 E ! feme, con iés maleoite !
Mout par est *faus* qui te covoite.

Nous avons là, pour finir, un exemple de *faus* au masculin, pour désigner cette fois celui qui se trompe, qui agit à tort, par erreur, ce qui correspond cette fois à peu près au 5e sens du Robert : « qui n'est pas comme il doit être ».

Dans aucun de ces cas, « faux » ne s'oppose à « vrai » au sens de conforme « à la vérité (pensable, constatable) ». La catégorie du faux apparaît toujours comme une « contrefaçon » ou un « écart » du vrai. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse qu'au XIIe siècle, le « vrai » ne constitue pas une réalité qu'on peut saisir objectivement, mais seulement appréhender ou rejeter à travers le témoignage de la parole. C'est pourquoi on ne devrait pas trouver d'expressions comme « cela est faux », « c'est faux », signes d'une réalité prétendument « pensable, constatable », qui sont aujourd'hui monnaie courante, que ce soit sous forme d'adjectif, comme : *Les commentateurs économiques* [...] *jurent que ce qui était vrai avant le 11 septembre ne pourra pas être faux après.* [...]. *Or c'est justement cela qui est faux.* Ou, sous forme d'adjectif substantivé : *Seule une expertise avertie pourrait démêler le vrai du faux*[10].

Pourquoi en est-il ainsi dans la langue du XIIe siècle ? Peut-être parce qu'il n'existe pas encore de moyen objectif de prouver la réalité d'un fait, en particulier dans le domaine scientifique. C'est l'époque où commencent seulement à apparaître les premiers instruments de mesure, la boussole, l'astrolabe, l'horloge dont il faudra longtemps pour corriger les données et obtenir un « nord vrai », une « hauteur vraie », un « jour vrai », un « temps vrai », toutes notions liées à l'astronomie et à la cosmographie. Même Montaigne, dans son essai (I, 27) intitulé pourtant *C'est folie de rapporter le vray et le faux a nostre suffisance,* oppose encore *les limites de la vérité et de la mensonge.*

10 — Ulrich Beck, « La fin du néolibéralisme », traduit de l'allemand par Daniel Argelès, *Le Monde* du 10 novembre 2001, p. 16 et « En Irak, visite guidée sur deux sites de missiles pointés par Washington », par Rémy Hourdan, *Le Monde* du 9-10 février 2003, p. 4.

Quant au domaine juridique, qui est par essence la pierre de touche du vrai et du faux, et duquel relève en définitive tout le problème de l'adultère supposé dans le *Tristan* de Béroul, l'apparition de l'opposition entre ces deux notions, prises objectivement, se fera encore plus lentement puisque c'est dans le dictionnaire de Furetière, en 1690, qu'elle est, à ma connaissance, attestée pour la première fois : « *Faus* est aussi quelquefois substantif, et est particulièrement en usage au Palais [...]. Les Juges ont souvent de la peine à discerner le vray d'avec le *Faus* ».

Rien d'étonnant donc à ce que, à une époque et dans une civilisation où la parole (donnée) tient une place aussi importante, on voie deux amants opposer la « vérité » au « mensonge », qui se définit justement par la *parole fause* du vers 4144. Même le sang sur la fleur de farine ne constitue pas, en dernier ressort, une preuve absolue de culpabilité. La seule preuve, à décharge, est indirecte, mais elle est de taille : c'est l'épreuve du feu, l'*escondit*, dont Dieu lui-même est le garant.

En définitive, il en est chez Béroul du mot « faux » comme du mot « félon », qui ne signifie pas comme en français moderne « en rébellion contre l'autorité légitime », mais « méchant »[11] : s'agissant d'interpréter la signification de l'œuvre, on est obligé de faire préalablement une étude sémantique, même sommaire, comme celle-ci, des lexèmes sur lesquels on s'appuie, et ce dans un cadre synchronique et/ou diachronique.

S'agissant de diachronie, il faudra attendre la fin du XIII[e] siècle pour rencontrer enfin dans *Li Livres dou Tresor*, l'encyclopédie en français de Brunetto Latini, une opposition claire entre la notion de *faux* et celle de *vrai*. Comme nous le dit son éditeur, « Vincent (de Beauvais) et Brunetto Latini sont des savants sobres, objectifs, soucieux d'exactitude ; [...] leur érudition cherche la vérité traditionnelle »[12]. Encore n'est-ce pas là où on s'attendrait à la trouver que l'on découvre cette opposition pertinente, comme disent les linguistes, c'est-à-dire au chapitre LXIII de la deuxième partie, intitulé *De connoistre le voir de la mençoigne*, ce qui ne fait que reprendre le couple antinomique classique, associé automatiquement dans les esprits du temps. Du début à la fin du chapitre, c'est

11 — Voir mon article « Le sens du terme « félon » dans *La Chanson de Roland* et le *Tristan* de Béroul », dans *Félonie, Trahison, Reniements au Moyen Age*, Actes du troisième colloque international de Montpellier, Université Paul Valéry (24-26 novembre 1995), Les Cahiers du C.R.I.S.I.M.A., n° 3, 1997, p. 51-57.

12 — *Brunetto Latini, Li Livres dou Tresor*, édition critique par Francis J. Carmody, Genève, Slatkine Reprints, 1975. Réimpression de l'édition de Berkeley, Los Angeles, 1948, Introduction, p. XXIV-XXV.

en effet ce couple qui est repris sous des formes diverses. Dès la première phrase : *Tout çou que tu vieus dire consire se çou est voirs ou mençoigne.* Un peu plus loin : [...] *verité ki n'est pas creue est en leu de mençoigne, autresi comme mençoigne creue tient leu de verité. Et cil ki ment et si quide voir dire n'est pas mençoigner* [...]. Autrement dit, on ne ment pas si on dit de bonne foi quelque chose qui n'est pas vrai, mais Brunetto Latini, significativement, ne prononce pas ici le mot de *faus* qui était pourtant attendu.

C'est par le biais d'une de ces nombreuses références, dans la manière qui sera celle de Montaigne, qu'au chapitre précédent : *Des choses c'on doit garder ançois c'on parole* [...], nous tombons sur cette phrase (ch. LXII, 2) : *Pierre Alfons dist, c'est en l'umaine nature que quant li corages est commeus par aucun troublement, il pert les oils de la cognoissance entre voir et faus.* Nous sommes bien ici dans le domaine cognitif et non plus dans le domaine moral. La référence nous renvoie au prologue des *Dialogi contra Judaeos*[13], œuvre de circonstance de Pierre Alphonse, juif espagnol converti et baptisé en 1106[14]. Cela veut dire que nous sommes dans le champ de la controverse religieuse, terrain d'excellence du combat de la vérité contre l'erreur. Il en est de même au chapitre XV de la première partie, intitulé *Des nons de l'ame et du cors*, qui analyse la nature de l'esprit à la façon dont le fera Descartes : *Et raisons est un movement de l'ame ki asoutille la veue de l'entendement et trie le voir dou faus.* C'est là qu'il faut chercher cette opposition qui nous est aujourd'hui si familière, et non dans les catégories morales de la vérité et du mensonge familières aux œuvres romanesques.

Jacques CHOCHEYRAS
Université Stendhal de Grenoble

13 — Petrus Alphonsus, Patrologie Latine de Migne, Paris, 1898, t. CLVII, col. 539 : Natura habet hoc humana, ut animo quoquo pacto conturbato, in vero falsoque discernendo discretionis careat oculo.

14 — Plus connu comme auteur de la *Disciplina clericalis*, traduite en français sous le titre de *Chastoiement d'un père à son fils.*